

285722-2026 - Competition

France – Works for complete or part construction and civil engineering work – Travaux d'aménagement du boulevard Antoine Vabre à Septèmes-les-Vallons (4 lots)

OJ S 81/2026 27/04/2026

Contract or concession notice – standard regime - Change notice

Works

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Métropole Aix Marseille Provence

Email: commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr

Legal type of the buyer: Local authority

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Travaux d'aménagement du boulevard Antoine Vabre à Septèmes-les-Vallons (4 lots)

Description: Travaux d'aménagement du boulevard Antoine Vabre à Septèmes-les-Vallons (4 lots)

Procedure identifier: ed7b1ad5-c4c4-45f4-b7ac-5426a447d804

Internal identifier: 71260016

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

Main features of the procedure: Il s'agit d'un appel d'offres ouvert passé en application des dispositions des articles R. 2124-1 et suivants du code de la commande publique.

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45200000 Works for complete or part construction and civil engineering work

2.1.2. Place of performance

Postal address: boulevard Antoine Vabre

Town: Septèmes-les-Vallons

Postcode: 13240

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

Additional information: L'adresse géographique et postale pour les remises des copies de sauvegarde (DCP - Le Balthazar : DCP 2 Boulevard Euroméditerranée - Quai d'Arcenc, 13002 Marseille) Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée. Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la

Consultation. Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Règlement de la consultation.

2.1.3. Value

Estimated value excluding VAT: 1 243 000,00 EUR

2.1.4. General information

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.5. Terms of procurement

Terms of submission:

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 4

Terms of contract:

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 4

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Réseau pluvial

Description: Réseau pluvial

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45232130 Storm-water piping construction work

5.1.2. Place of performance

Postal address: boulevard Antoine Vabre

Town: Septèmes-les-Vallons

Postcode: 13240

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Start date: 01/07/2026

Duration: 6 Months

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 223 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Durée du marché et autres délais :Le marché débute à compter de la notification de l'OS de démarrage de la période de préparation des travaux et s'achèvera au terme de la Garantie de Parfait Achèvement. Le marché est soumis à la garantie de parfait achèvement d'un délai de 12 mois. Le présent marché n'est pas reconductible. Délais d'exécution : Il est constitué des délais d'exécution des travaux comprenant la période de préparation définis ci-dessous : Période de préparation : 2 mois, par dérogation à l'article 28.1. du CCAG Travaux : à compter de l'ordre de service de démarrage Délai d'exécution des travaux : 4 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux émis lorsque le niveau de préparation des travaux atteint est conforme aux exigences fixées dans le cahier des clauses techniques particulières. Délai d'exécution TOTAL : 6 mois

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 11/05/2026 12:30:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 8 Months

Information about public opening:

Opening date: 13/05/2026 09:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Marseille

Information about review deadlines: Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R .551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice

administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Médiation : - Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13. - Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique : Préfecture de région (place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE CEDEX 06) - Téléphone : 04 84 35 40 00 - Site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>
Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif de Marseille

5.1. Lot: LOT-0002

Title: Génie Civil

Description: Génie Civil

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45112000 Excavating and earthmoving work

5.1.2. Place of performance

Postal address: boulevard Antoine Vabre

Town: Septèmes-les-Vallons

Postcode: 13240

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Start date: 01/07/2026

Duration: 3 Months

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 114 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

This procurement is also suitable for small and medium-sized enterprises (SMEs): yes

Additional information: Durée du marché et autres délais :Le marché débute à compter de la notification de l'OS de démarrage de la période de préparation des travaux et s'achèvera au terme de la Garantie de Parfait Achèvement. Le marché est soumis à la garantie de parfait achèvement d'un délai de 12 mois. Le présent marché n'est pas reconductible. Délais d'exécution : Il est constitué des délais d'exécution des travaux comprenant la période de préparation définis ci-dessous : Période de préparation : 1 mois, par dérogation à l'article 28.1. du CCAG Travaux : à compter de l'ordre de service de démarrage Délai d'exécution des travaux : 2 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux émis lorsque le niveau de préparation des travaux atteint est conforme aux exigences fixées dans le cahier des clauses techniques particulières. Délai d'exécution TOTAL : 3 mois

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 11/05/2026 12:30:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 8 Months

Information about public opening:

Opening date: 13/05/2026 09:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Marseille

Information about review deadlines: Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R .551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Médiation : - Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13. - Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique : Préfecture de région (place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE CEDEX 06) - Téléphone : 04 84 35 40 00 - Site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif de Marseille

5.1. Lot: LOT-0003

Title: Voirie Réseaux Divers
Description: Voirie Réseaux Divers

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works
Main classification (cpv): 45233140 Roadworks

5.1.2. Place of performance

Postal address: boulevard Antoine Vabre
Town: Septèmes-les-Vallons
Postcode: 13240
Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Country: France

5.1.3. Estimated duration

Start date: 01/07/2026
Duration: 5 Months

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 785 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes
This procurement is also suitable for small and medium-sized enterprises (SMEs): yes
Additional information: Durée du marché et autres délais :Le marché débute à compter de la notification de l'OS de démarrage de la période de préparation des travaux et s'achèvera au terme de la Garantie de Parfait Achèvement. Le marché est soumis à la garantie de parfait achèvement d'un délai de 12 mois. Le présent marché n'est pas reconductible. Délais d'exécution : Il est constitué des délais d'exécution des travaux comprenant la période de préparation définis ci-dessous : Période de préparation : 1 mois, par dérogation à l'article 28.1. du CCAG Travaux : à compter de l'ordre de service de démarrage Délai d'exécution des travaux : 4 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux émis lorsque le niveau de préparation des travaux atteint est conforme aux exigences fixées dans le cahier des clauses techniques particulières. Délai d'exécution TOTAL : 5 mois

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French
Address of the procurement documents: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 11/05/2026 12:30:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 8 Months

Information about public opening:

Opening date: 13/05/2026 09:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Marseille

Information about review deadlines: Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R .551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la

conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Médiation : - Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13. - Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique : Préfecture de région (place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE CEDEX 06) - Téléphone : 04 84 35 40 00 - Site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>
Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif de Marseille

5.1. Lot: LOT-0004

Title: Eclairage Public - Signalisation Lumineuse Tricolore

Description: Eclairage Public - Signalisation Lumineuse Tricolore

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45316110 Installation of road lighting equipment

5.1.2. Place of performance

Postal address: boulevard Antoine Vabre

Town: Septèmes-les-Vallons

Postcode: 13240

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Start date: 01/07/2026

Duration: 5 Months

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 121 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

This procurement is also suitable for small and medium-sized enterprises (SMEs): yes

Additional information: Durée du marché et autres délais :Le marché débute à compter de la notification de l'OS de démarrage de la période de préparation des travaux et s'achèvera au terme de la Garantie de Parfait Achèvement. Le marché est soumis à la garantie de parfait achèvement d'un délai de 12 mois. Le présent marché n'est pas reconductible. Délais d'exécution : Il est constitué des délais d'exécution des travaux comprenant la période de préparation définis ci-dessous : Période de préparation : 1 mois, par dérogation à l'article 28.1. du CCAG Travaux : à compter de l'ordre de service de démarrage Délai d'exécution des travaux : 4 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux émis lorsque le niveau de préparation des travaux atteint est conforme aux exigences fixées dans le cahier des clauses techniques particulières. Délai d'exécution TOTAL : 5 mois

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Address of the procurement documents: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 11/05/2026 12:30:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 8 Months

Information about public opening:

Opening date: 13/05/2026 09:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Marseille

Information about review deadlines: Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R .551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible

que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Médiation : - Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13. - Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique : Préfecture de région (place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE CEDEX 06) - Téléphone : 04 84 35 40 00 - Site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>
Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif de Marseille

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Métropole Aix Marseille Provence
Registration number: 20005480700017
Postal address: 58, boulevard Charles Livon
Town: Marseille
Postcode: 13007
Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Country: France
Email: commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr
Telephone: 0491999900
Internet address: <https://ampmetropole.fr>
Information exchange endpoint (URL): <https://ampmetropole.fr>
Buyer profile: <https://ampmetropole.fr/>
Roles of this organisation:
Buyer

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal administratif de Marseille
Registration number: 17130005600024
Postal address: 31 rue Jean-François Leca
Town: Marseille,
Postcode: 13002

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

Email: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33491134813

Internet address: <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Roles of this organisation:

Review organisation

Organisation providing more information on the review procedures

10. Change

Version of the previous notice to be changed

:

ebd2eeaa-c60c-49e0-87fc-fc2e260508fb-01

10.1. Change

Section identifier: LOT-0001

Section identifier: LOT-0002

Section identifier: LOT-0003

Section identifier: LOT-0004

Description of changes: Date limite de réception des plis : 11/05/2026 à 12H30 au lieu de date limite de réception des plis : 27/04/2026 à 12h30. Date d'ouverture des plis : 13/05/2026 à 9H00 au lieu de date d'ouverture des plis : 29/04/2026 à 9H00

Notice information

Notice identifier/version: 8a38d6d6-531b-4951-8cc1-d0c2cf684cd6 - 02

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 23/04/2026 15:13:19 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 285722-2026

OJ S issue number: 81/2026

Publication date: 27/04/2026